

Service Jeunesse



**PROJET
PEDAGOGIQUE**

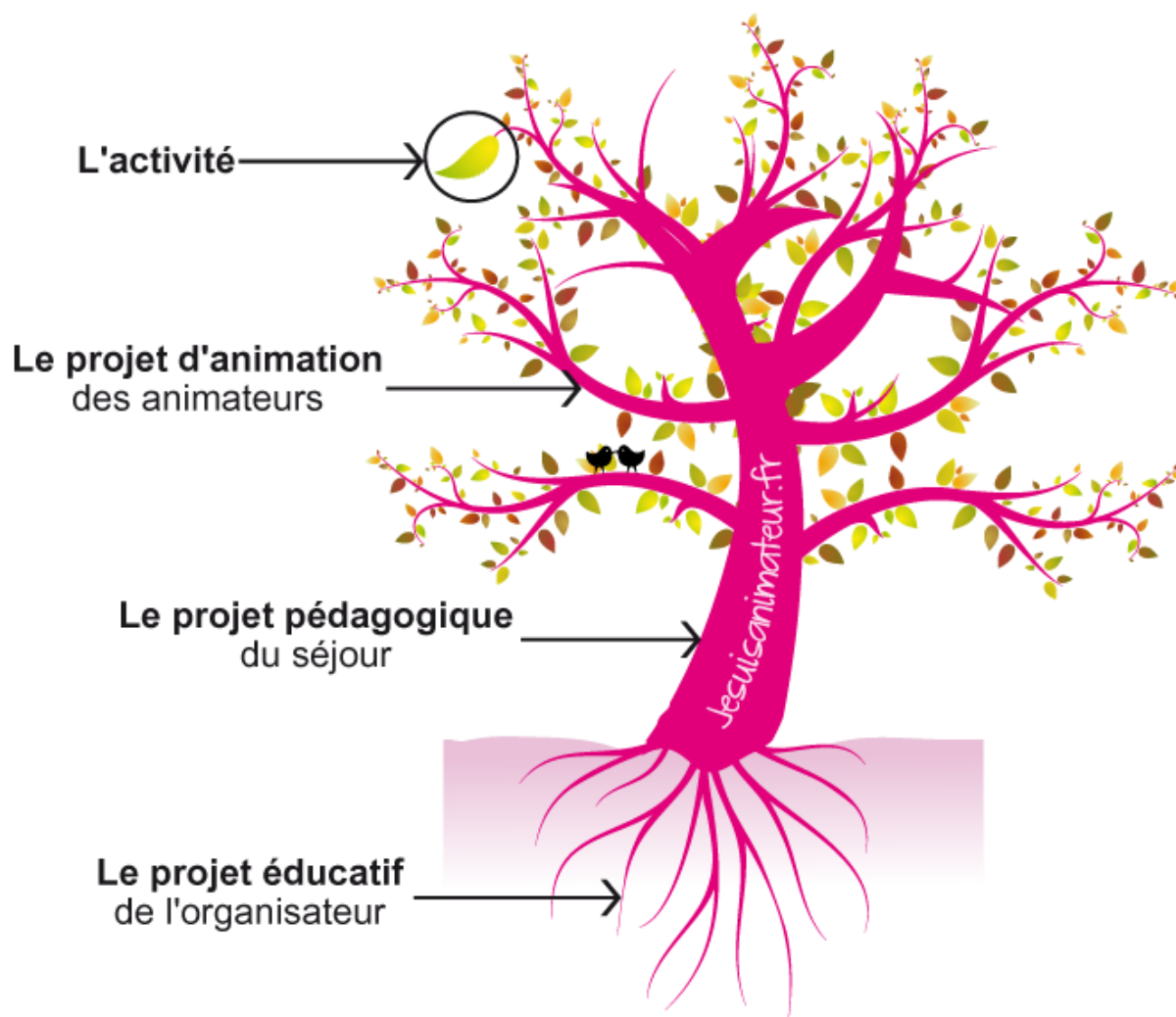
Année 2023 / 2024

**Accueil
Périscolaire**

Maternelle

Primaire

Présentation :



Coordonnées de l'organisateur :

MAIRIE FLORENSAC
Avenue Jean Jaurès
34510 Florensac
Tel : 04 67 77 00 15

Structure :

Service Jeunesse
9 bis rue des Pouilhes
34510 Florensac
Tel. 04 67 77 91 20 ou 06 30 21 50 60
E-mail : jeunesse@ville-florensac.fr

Descriptif des structures :

- Accueil de loisirs périscolaire maternelle et primaire

Capacité d'accueil / public :

- 40 enfants maximum de 3 / 6 ans
- 100 enfants maximum de 6 / 11 ans

Agrément DDCS :

- ALP maternelle : 0340041AP000123
- ALP primaire : 0340041AP000323

Implantation géographique :

Situation géographique privilégiée et cadre de vie agréable ont accéléré son le développement de la population de Florensac ces dernières années, tout en préservant son « âme » de village et de convivialité. Cité typique du sud de la France, aux places ombragées et aux ruelles étroites, héritées de son histoire très ancienne. C'est une petite ville à l'activité économique dynamique et à la vie associative diversifiée. Nous devons ces multiples atouts et notre patrimoine aux femmes et aux hommes qui de tout temps ont œuvré pour « Mieux vivre à FLORENSAC ».

A proximité nous pouvons trouver : la mairie, la médiathèque, un parcours de santé, la cour de l'école élémentaire et maternelle, les commerçants du village, la crèche, la poste, la cantine municipale et les différents locaux municipaux.

L'accueil de loisirs périscolaire primaire se situe dans l'enceinte de l'école élémentaire en raison des travaux de construction du nouveau centre de loisirs, l'accueil de loisirs périscolaire maternel se situe dans les locaux de l'école maternelle.

Les locaux :

ALP Maternelle :

- Deux salles avec du matériel pour les activités manuelles, des jeux de société, des jouets pour les filles et pour les garçons.
- Une salle de motricité
- Du mobilier adapté aux 3 / 6 ans
- Un dortoir avec 20 lits, 20 oreillers et 20 draps et couvertures.

Le centre est équipé de 2 blocs sanitaires avec séparation filles et garçons, ainsi que des toilettes et lavabos pour l'équipe d'animation.

ALP Primaire :

- Deux salles avec du matériel pour les activités manuelles, des jeux de société et des différents jouets pour les garçons et pour les filles (dinettes, petites voitures...)

Le centre est dans les locaux de l'école élémentaire, il est équipé de 2 blocs de toilettes pour les enfants (1 fille et 1 garçon) et 1 pour l'équipe d'animation, et de 2 lavabos adaptés pour les enfants.

Le restaurant scolaire municipal :

Un réfectoire qui accueille les enfants pour le temps du repas, avec du mobilier adapté pour les enfants de l'école maternelle. Le service est proposé sous forme d'un self-service par le prestataire de service Languedoc Restauration.

Les infrastructures de la commune :

- City stade
- Boulodrome
- Parcours de santé
- Halle aux sports
- Salle polyvalente
- Médiathèque

Période :

- Année scolaire 2023 / 2024

Encadrement :

- 1 directeur / 1 directrice adjointe
- 1 animateur pour 10 enfants de la maternelle
- 1 animateur pour 14 enfants du primaire
- Le personnel municipal (pour l'entretien des locaux) et sur le temps méridien

Activités dominantes :

- Activités manuelles
- Jeux extérieurs et intérieurs
- Activités en fonction de leurs demandes

Les temps d'accueil :

Du lundi au vendredi

- De 7H30 à 8H30 (du lundi au vendredi sauf mercredi)
- De 11H30 à 13H30 (primaires seulement, du lundi au vendredi sauf mercredi)
- De 16H30 à 18H30 (du lundi au vendredi sauf mercredi)

* Pour les enfants de l'école maternelle, les repas sont consommés dans le restaurant scolaire municipal, cette période n'est pas soumise à la réglementation des ACM, car elle est organisée dans le cadre d'une garderie municipale assurée par le personnel d'entretien.

Tarifs

Ceux-ci ont été validés par le Conseil municipal le 1^{er} décembre 2016.

L'accueil de loisirs périscolaire maternel :

TARIFS PERISCOLAIRES MATERNEL			
Quotient Familial	MATIN	MIDI	SOIR
	TARIFS		
De 0 à 800 €	0,80 €	4,40 €	0,80 €
A partir de 801€	0,90 €	4,40 €	0,90 €

L'accueil de loisirs périscolaire primaire :

TARIFS PERISCOLAIRES PRIMAIRE			
Quotient Familial	MATIN	MIDI	SOIR
	TARIFS		
De 0 à 800 €	0,80 €	5,20 €	0,80 €
A partir de 801€	0,90 €	5,30 €	0,90 €

Nos objectifs et moyens :

Respecter le rythme de l'enfant :

- Le matin, arrivée échelonnée des enfants en mettant à leur disposition des coloriages, des petits jeux...
- Laisser le choix des activités aux enfants en proposant des activités dynamiques et calmes pour que chacun y trouve sa place (jeux extérieurs, activités manuelles, chant, sport,...)
- Répondre aux besoins des familles en leur proposant un mode de garde éducatif et convivial
- Laisser à chaque enfant le temps nécessaire afin qu'il prenne son repas et que ce temps, soit un moment agréable pour lui.
- Laisser un temps après l'école, pour que les enfants goûtent

Développer l'autonomie et la socialisation de l'enfant :

- Participer au rangement du centre (matériel pédagogique, jeux, jouets...)
- Après la prise du goûter, l'enfant devra jeter ses déchets à la poubelle
- Laisser libre choix des activités (prise d'initiatives)
- Rangement de leurs propres affaires aux emplacements prévus à cet effet

- Annoncer régulièrement les temps d'hygiène (tirer la chasse et se laver les mains après chaque passage aux toilettes)
- Eviter les moqueries (sur le physique, religion, origines,..)
- Laisser l'enfant se servir ses aliments au restaurant scolaire avec le self-service
- Ramener son plateau à la fin de son repas
- Proposer différentes activités où les enfants jouent ensemble, s'écoutent, s'entraident, se respectent...

Développer un esprit d'entraide et de camaraderie :

- Proposer des jeux collectifs, de ballons, jeux d'équipe et des initiations aux sports collectifs...)
- Gérer ses conflits autrement que par la violence verbale ou physique (en expliquant aux enfants qu'il y a d'autres moyens, que par la violence verbale ou physique, pour résoudre ses problèmes).
- Accepter les différences de chacun

Respecter les différents lieux et les différentes personnes :

- Respecter ses camarades
- Être à l'écoute de ses camarades
- Respecter le personnel d'entretien
- Respecter l'équipe d'animation
- Apprendre le sens du partage
- Respecter et valoriser le temps de parole de chacun
- Respecter les différences et les opinions de chacun
- Respecter les règles d'hygiène
- Respecter l'environnement extérieur (cour de l'école, cour du centre de loisirs...)
- Respecter les locaux et le matériel
- Être en cohérence avec les règles de l'école et celles de l'accueil de loisirs

Favoriser l'articulation entre le temps scolaire et périscolaire :

- Proposer des lieux calmes pour les enfants qui en nécessitent le besoin (coin lecture, ateliers coloriages, jeux de société)
- Proposer des jeux extérieurs pour les enfants qui ont besoin de se dépenser
- Mettre en place des moyens de communication optimum car nous sommes bien souvent les interlocuteurs directs entre le corps enseignants et les familles
- Assurer le relai entre le temps scolaire et périscolaire en proposant des activités diverses et variées, encadrées par du personnel qualifié et compétant.
- Organisation du temps d'animation sur la période méridienne :
Chaque animateur aura un même groupe sur une même semaine. L'animateur proposera des jeux, activités manuelles, jeux sportifs...
- Nous laisserons le vendredi, le libre choix des activités mais encadrées par l'animateur référent

Vie quotidienne :

De 7H30/8H20 : Accueil des enfants en ALP avec jeux calmes (coloriages, puzzle, jeux de société,...)
 8H20 : Les animateurs accompagnent les enfants à l'école
 De 11H30 à 13H30 : Les animateurs récupèrent les enfants de l'école primaire uniquement dans les classes, ce temps d'accueil est composé de différentes animations et du temps repas.

13H20: Ouverture de l'école, prise en charge des enfants par les enseignants
De 16H30 à 18H30 : Les animateurs récupèrent les enfants inscrits à l'ALP dans leurs classes respectives et les amènent à l'accueil de loisirs périscolaire pour des animations, (petits jeux, jeux collectifs, jeux sportifs, activités manuelles, coloriages, jeux de société, peinture...)
Départ échelonné des enfants.

La sécurité :

Sécurité des locaux :

Les locaux ont obtenu un avis « favorable » lors du passage de la commission de sécurité. Le registre de sécurité est tenu à jour.

Animations :

Pour toutes animations, les animateurs doivent avoir à portée d'eux la pharmacie et transcrire tous les soins apportés aux enfants sur le registre prévu à cet effet ainsi que les trousse PAI des enfants concernés.

Déplacements :

Pour des raisons de sécurité et pour le bien être de chacun, nous faisons deux groupes sur le temps méridien.

Un premier groupe part au restaurant scolaire à 11H30 pendant que l'autre groupe reste en animation. Le groupe des CP partira à 12h, puis à 12H30 départ du second groupe.

Un roulement pour les départs au restaurant scolaire sera mis en place, le lundi et mardi départ à 11h30 pour les CE1 et CE2, le jeudi et vendredi c'est au tour des CM1 et CM2 de partir au 1^{er} groupe. Les CP partiront toujours au restaurant scolaire à 12h.

Sur le trajet, les enfants doivent marcher en rang, deux par deux. Les animateurs suivent le rang, 1 animateur ouvre la marche, 1 animateur au centre du rang, et 1 autre ferme la marche.

Toutefois, le trajet école / restaurant scolaire reste sécurisé, car les enfants ne sortent pas de l'enceinte scolaire.

La communication :

En ce qui concerne les inscriptions au restaurant scolaire et des différents temps d'accueil, les parents peuvent inscrire directement leurs enfants sur le portail famille en se connectant à leur compte citoyen.

Les menus du restaurant scolaire sont affichés aux écoles, au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs et les écoles travaillent en étroite collaboration, car nous sommes bien souvent les interlocuteurs entre les familles et les écoles.

Evaluation du Projet Pédagogique : Voir grille d'évaluation

Chaque trimestre le directeur organisera une réunion avec l'équipe d'animation afin de faire le bilan de la période écoulée et de préparer la suivante.

Cette réunion permet d'apporter d'éventuelles modifications sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire afin d'améliorer l'organisation des temps d'accueil.

Des réunions avec l'équipe d'animation, non programmées à l'avance pourront être organisées pour informer, discuter d'un point ou problème particulier.

Cette évaluation sera davantage basée sur des impressions personnelles et des critères affectifs.

A la fin de l'année scolaire, le Directeur organisera une réunion, afin de prendre objectif, par objectif du projet pédagogique et ensemble ils vérifieront s'ils ont bien été atteints ou pas. Cette analyse se fera à l'aide d'une grille d'évaluation.

Grille d'évaluation du projet pédagogique :

Très satisfaisant	1
Satisfaisant	2
Moyen	3
Insatisfaisant	4
Très insatisfaisant	5

Intitulés	1	2	3	4	5	Observations
Le projet						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités proposées ?						
L'équipe						
Il y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						
Il y a-t-il eu des échanges et du travail commun ?						
Il y a-t-il eu de la place pour chacun ?						
Comment ont été les relations équipe pédagogique et équipe de service ?						
Comment ont été les relations équipe d'animation et équipe de direction ?						
Le fonctionnement						
Comment a été l'organisation de l'accueil ?						
Les moyens matériels ont-ils été suffisants ?						
Il y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, ...) ?						
Comment a été la préparation des activités ?						

Comment a été la préparation et la gestion des sorties ?						
Comment ont été les intervenants extérieurs ?						
Comment a été la gestion des temps calmes ?						
Comment a été la gestion des repas ?						
Les enfants						
Comment a été la participation des enfants ?						
Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?						
L'écoute et la prise en compte des enfants a-t-elle été effectuée ?						
Il y a-t-il eu respect des rythmes des enfants ?						
Comment a été la gestion des enfants "difficile" ?						
Les parents / familles						
Comment a été la communication avec les parents ?						
Il y a-t-il eu prise en compte des demandes des parents ?						
Comment a été la participation et l'implication des parents ?						

L'accueil						
Les espaces, les locaux, les lieux d'accueil						
Le rôle des animateurs						
Les horaires						
Gestion du listing de présence						
Lien avec les parents						
Les activités						
La préparation des activités						
Déroulement des activités organisées par l'équipe d'animation						
Déroulement des activités encadrées pas les intervenants extérieurs						
Les activités ont-elles été innovantes ?						

Les sorties journées						
La préparation de ces journées						
Le voyage, les trajets						
La gestion des imprévus (météo, blessure, etc...)						
La gestion du temps calme/sieste						
Les repas						
Qualité de la nourriture						
Quantité de nourriture						
Gestion des repas (calme ou non)						
L'autonomie des enfants durant les repas						
Les réunions						
La forme et les méthodes utilisées durant les réunions						
La longueur						
La fréquence						
La pertinence						
Les moyens						
Matériel						
Financier						
Humains						

Missions, Fonctions et tâches du Directeur / Directeur Adjoint :

Missions :

- Etablir en équipe le projet pédagogique
- Garantir le respect du projet pédagogique et le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs
- Faire le lien entre les différents partenaires de la structure
- Accompagner son équipe d'animation dans les différents projets de l'accueil de loisirs

Fonctions :

- Garant du projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs
- Garant du bon fonctionnement de l'équipe d'animation
- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Responsable du groupe d'enfants, il est le meneur de projets d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique
- Membre de l'équipe d'animation, il participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient
- Accompagnateur de projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets des animateurs et des enfants

Tâches :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et le rédige
- Il gère le budget de l'accueil de loisirs
- Il gère l'administratif de l'accueil de loisirs
- Il mène des actions en lien avec les objectifs de la structure
- Médiateur au sein du groupe d'adultes et du groupe d'enfants, il gère les conflits et garantit le respect des règles de vie
- Patient et attentif, il écoute et « facilite » les échanges et partages
- Propose et adapte les animations en lien avec le projet pédagogique
- Prépare, met en œuvre et réalise des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés
- Accompagne les animateurs dans leurs démarches
- Aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité
- Joue avec, fait jouer, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants
- Participe aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène
- Mène et participe aux réunions d'équipe
- Partage, apporte et échange ses connaissances et ses « savoirs »
- Partage des informations en sa possession avec toute son équipe
- Participe au nettoyage et au rangement quotidien de l'accueil
- Utilise de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil
- Met en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public
- Participe à l'évaluation des projets réalisés et son propre travail

Missions, Fonctions et tâches de l'Animateur :

Missions :

- Accueillir et animer, en toute sécurité les enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs et des séjours de vacances.
- Participer activement au fonctionnement de la structure
- Participer à la réflexion et à la rédaction du projet pédagogique

Fonctions :

- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Responsable du groupe d'enfants, il est le meneur de projets d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique
- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient
- Accompagnateur de projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets d'enfants

Tâches :

- Il mène des actions d'animation en lien avec les objectifs de la structure
- Médiateur au sein du groupe d'enfants, il gère les conflits et garantit le respect des règles de vie
- Patient et attentif, il écoute les enfants et « facilite » les échanges et partages
- Propose et adapte les animations en lien avec le projet pédagogique
- Prépare, met en œuvre et réalise des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés
- Aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité
- Joue avec, fait jouer, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants
- Participe aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène
- S'implique et participe à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique
- Participe activement aux réunions d'équipe
- Partage des informations en sa possession avec toute son équipe et rend compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...)
- Participe au nettoyage et au rangement quotidien de l'accueil de loisirs
- Utilise de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil
- Met en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public
- Participe à l'évaluation des projets réalisés et son propre travail

Conclusion :

Le projet pédagogique correspond au fonctionnement de l'accueil de loisirs en prenant en compte les attentes fixées par les élus de la commune et de l'équipe d'animation. Chaque projet d'animation fera l'objet d'un temps de réflexion en équipe pour avoir une cohérence de travail. Le projet pédagogique doit servir de cadre aux animateurs pour faire de l'accueil de loisirs un espace où les parents inscrivent leurs enfants en toute confiance. L'équipe a pour mission de proposer des animations originales aux enfants qui favoriseront la socialisation, l'épanouissement et l'autonomie en faisant principalement appel aux ressources de la commune.

